

Evaluation de la mise en œuvre du bilan médicamenteux optimisé chez le patient âgé par les étudiants de 6ème année officine de Lorraine

Journée AGORA 2- 2018

Virginie CHOPARD – PH OMEDIT
Julien GRAVOULET - URPS Pharmaciens
Sophie MALBLANC – ARS Grand Est

SOMMAIRE

- CONTEXTE
- METHODE/MATERIEL/OUTILS
- SCHEMA DE L'ETUDE
- RESULTATS
- DISCUSSION ET PERSPECTIVES

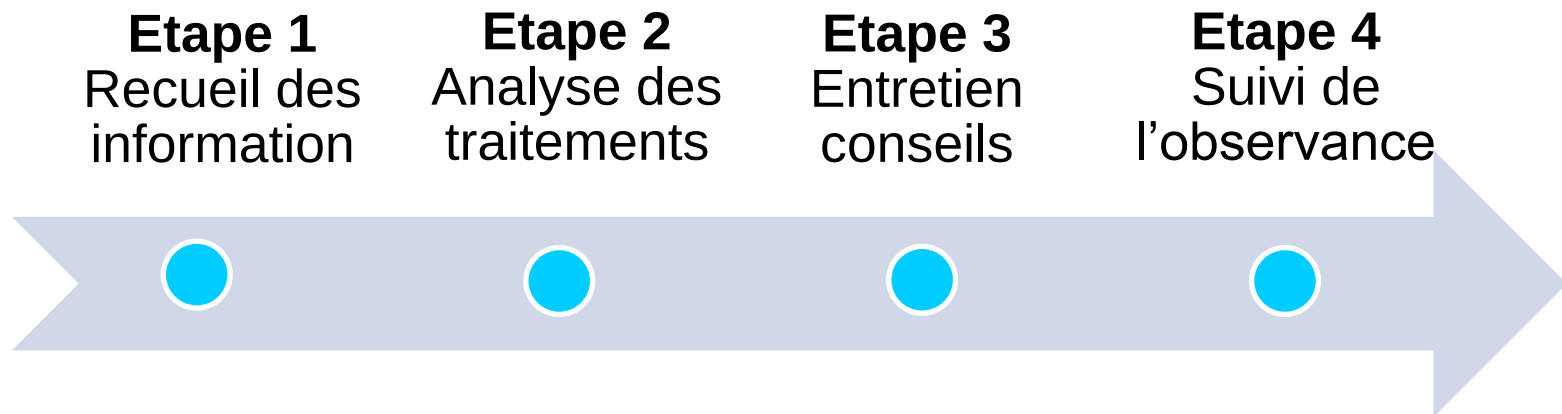
CONTEXTE

- Développement d'une méthodologie et d'outils dans le cadre d'une expérimentation en lien avec le dispositif PAERPA (2016)
 - Groupe de travail : URPS pharmaciens, URPS médecins, ARS, OMEDIT
 - Comité scientifique : médecins gériatres, médecins, pharmaciens
 - Groupe expérimentateurs Pharmaciens-médecins
- Formation des étudiants en 6^e année en officine à la méthodologie et aux outils
 - Objectif de stage : 4 cas cliniques (premier semestre 2017)
 - Analyse des freins et leviers
- Intégration du bilan partagé de médication dans la convention pharmaceutique (début 2018)

CONTEXTE

Le bilan partagé de médication (BPM)

- Accompagnement du patient dans le bon usage des médicaments
- En lien avec son médecin traitant
- En 4 étapes :



CONTEXTE

Le bilan partagé de médication (BPM)

Patient ≥ 65 ans en ALD

Patient ≥ 75 ans

Avec :

- Au moins **5 molécules ou principes actifs prescrits**
et
 - Traitement pour une **durée ≥ 6 mois**
avec même finalité thérapeutique



AGE



POLYMEDICATION



CHRONICITE

METHODE

- Population cible:
 - Patient âgé :
 - > 65 ans
 - ou > 60 ans à la demande du médecin (polymédiqué)
- Lieux :
 - Officines de villes
 - Ante région Lorraine
- Participants à l'expérimentation :
 - Etudiants 6^{ème} année filière officine
 - Accord patient nécessaire pour participation

Omedit
Observatoire du médicament, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique

MÉDICAMENTS INAPPROPRIÉS CHEZ LES PERSONNES DE PLUS DE 75 ANS ET RECOMMANDATIONS DE BON USAGE

Evaluer systématiquement la balance bénéfice-risque à l'instauration du traitement et réévaluer régulièrement si traitement au long cours.
PRUDENCE avec les MÉDICAMENTS AYANT DES PROPRIÉTÉS ANTICHOLINERGIQUES (Pas d'associations de ces différentes classes car effet potentialisé)

RAPPORT BÉNÉFICE / RISQUE DÉFAVORABLE PAR CLASSE THÉRAPEUTIQUE

Classe thérapeutique	Dénomination commune internationale (nom commercial)	Raisons pour lesquelles l'utilisation est déconseillée	Alternatives
ALLERGOLOGIE			
ANTI-HISTAMINIQUES H1	Prométhazine (PHENERGAN®) Méquitazine (PRIMALAN®) Alimémazine (THERALENE®) Hydroxyzine (ATARAX®) Bromphéniramine (DIMEGAN®) Dexchlorphéniramine (POLARAMINE®) Dexchlorphéniramine-bétaméthasone (CELESTAMINE®) Cyproheptadine (PERIACTINE®)	Effets indésirables anticholinergiques, somnolences, vertiges.	Cétirizine Desloratadine Loratadine
ANTI-RHINITE ayant des propriétés anticholinergiques	Phéniramine (FERVEX®...) Diphénhydramine en association (ACTIFED jour et nuit®...) Triprolidine en association (ACTIFED RHUME®...) Chlorphénamine (HUMEX RHUME®...)...	Pas d'efficacité clairement démontrée. Syndromes anticholinergiques, confusion et sédation.	Abstention médicamenteuse. Lavage nasal au sérum physiologique.
ANTALGIQUES			
AINS	Ibuprofène (ADVIL®, NUROFEN®...) Kétoprofène (PROFENID®, KETUM®...) Flurbiprofène (CEBUTID®, ANTADYS®...) Diclofénac (VOLTARENE®, FLECTOR®, XENID®...) Naproxène (APRANAX®, ANTALNOX®, NAPROSYNE®...) Alminoprofène (MINALFENE®) Piroxicam (BREXIN®, FELDENE®, CYCLADOL®...) Meloxicam (MOBIC®...) Ténoxicam (TILCOTIL®) Celecoxib (CELEBREX®...) Acide tiaprofénique (FLANID®, SURGAM®...) Acide niflumique (NIFLURIL®...) Nabumétone (NABUCOX®)	Majoration du risque d'effets indésirables rénaux, digestifs, risques de saignements...	Corticoïdes (prednisone, prednisolone).

MATERIEL/OUTILS

Outil STOPP - START

- Outil de détection de la prescription médicamenteuse inappropriée chez le SA
- Classé par système + situations cliniques à risque

➔ **STOPP** (*Screening Tool of Older Person's Prescriptions*) :

65 critères de **prescriptions potentiellement inappropriées** parmi les plus fréquentes

STOPP (Screening Tool of Older People's Potentially Inappropriate Prescriptions)

A. Système cardiovasculaire

1. Un traitement prolongé par digoxine à une dose $> 125 \mu\text{g/jour}$ en présence d'une insuffisance rénale
2. Un diurétique de l'anse pour le traitement des oedèmes des membres inférieurs associés à l'insuffisance veineuse c.-à-d. absence de signe clinique d'insuffisance cardiaque, de décompensation d'une cirrhose hépatique ou d'un syndrome néphrotique
3. Un diurétique de l'anse en traitement de première intention d'une hypertension essentielle
4. Un diurétique thiazidique chez un patient atteint de goutte

MATERIEL/OUTILS

Outil STOPP - START

➔ **START** (*Screening Tool to Alert doctors to Right Treatment*) :

22 critères de prescriptions s'intéressant à l'**omission de prescription**

START (Screening Tool to Alert doctors to Right i.e. Appropriate, Indicated Treatments)

A. Système cardio-vasculaire

1. AVK dans la fibrillation auriculaire permanente.
2. Aspirine en présence d'une fibrillation auriculaire persistante et de contre-indication aux AVK.
3. Aspirine ou clopidogrel en cas d'athérosclérose documentée par un événement clinique ou par imagerie, notamment au niveau coronaire, cérébrovasculaire ou des artères des membres inférieurs chez un sujet en rythme sinusal.
4. Traitement antihypertenseur en présence d'une élévation permanente de la pression artérielle systolique > 160 mmHg.
5. Statine en présence d'une coronaropathie, d'une atteinte cérébrovasculaire et/ou d'une artériopathie périphérique documentée chez un sujet indépendant pour la réalisation des activités de base de la vie quotidienne et une espérance de vie > 5 ans.

❑ Nécessite de connaître et synthétiser le contexte clinique

MATERIEL/OUTILS

Outils de recueil de données

Fiche de CM/BMO : outil Excel automatisé

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

Conciliation médicamenteuse de ville
Bilan pharmaceutique

Enregistrer un nouveau patient | Editer une fiche patient | Exporter la base de données

Patient : Identifiant étudiant : Effets indésirables connus : Règles hygiène diététiques : Alcool/Tobac : Aliment : Phyto : Atcd méd. : Biologie :

Âge : Observance (score Givord) : ml/min :

Poids : CIP : mg :

1. Recueil des données du 05/07/2016

HIERARCHISATION par classe thérapeutique

Nom/DCI/Dosage/Forme/Num labo

Unité prise : Posologie (par unité) : Durée du traitement : M M S N Autre

2. Conciliation / Proposition d'optimisation

Description des problèmes liés à la thérapeutique (Fiche IP) : Intervention pharmaceutique (Fiche IP) : Proposition pharmaceutique : Accord Refus : Remarque

3. Décision médicale

BILAN DE MEDICATION

Nom : Prénom : Âge : Sexe : Poids (kg) : Mode de vie : Date de l'entretien : Visite : Aides existantes : Sources d'information consultées :

Né(e) le : Sexe : F M : Ligne de vie : Contexte : Aides existantes : Sources d'information consultées :

Précisez :

Version n°1 du 30-11-2016

Bilan de médication, SFPC

Fiche IP, SFPC

TAMPON : Fiche Intervention Pharmaceutique

Démarche assurance qualité | Page 1/3

*Le N° d'enregistrement est indispensable pour l'externalisation des données patient et médecin (confidentialité)

Numéro d'enregistrement * : NOM : PRENOM :

Date : Code CIP du médicament : N° Facture : Age : ans ou mois : Sexe : M F : poids Kg :

1 - PROBLEME (1 choix) :

1.1 ☐ Contre-indication / Non conformité aux référentiels

1.2 ☐ Problème de posologie

1.3 ☐ Interaction médicamenteuse

○ A prendre en compte

○ Précaution d'emploi

○ Association déconseillée

○ Association contre-indiquée

○ Publiée

1.4 ☐ Effet indésirable

1.5 ☐ Oubli de prescription

1.6 ☐ Médicament ou dispositif non reçu par le patient

○ Indisponibilité

○ Inobservance

○ Incompatibilité physico-chimique

1.7 ☐ Prescription d'un médicament non justifié

1.8 ☐ Redondance

1.9 ☐ Prescription non conforme

○ Support ou prescripteur

○ Manque d'information, de clarté

○ Voie d'administration inappropriée

1.10 ☐ Pharmacodépendance

1.11 ☐ Monitoring à suivre

2 - PRESCRIPTEUR :

Nom Prénom :

2.1 ☐ Médecin généraliste

2.2 ☐ Médecin spécialiste

2.3 ☐ Médecin hospitalier

3 - INTERVENTION (1 choix) :

3.1 ☐ Adaptation posologique

3.2 ☐ Choix de la voie d'administration

3.3 ☐ Améliorer les méthodes de dispensation / d'administration

3.4 ☐ Suivi thérapeutique

3.5 ☐ Ajout (prescription nouvelle)

3.6 ☐ Changement de médicament

3.7 ☐ Arrêt ou refus de délivrer

4 - DEVENIR DE L'INTERVENTION

4.1 ☐ Acceptée par le prescripteur

4.2 ☐ Non acceptée par le prescripteur sans motif

4.3 ☐ Non acceptée par le prescripteur avec motif

4.4 ☐ Refus de délivrance avec appel prescripteur

4.5 ☐ Refus de délivrance sans appel prescripteur

4.6 ☐ Acceptation du patient (information du patient et prescripteur non contacté)

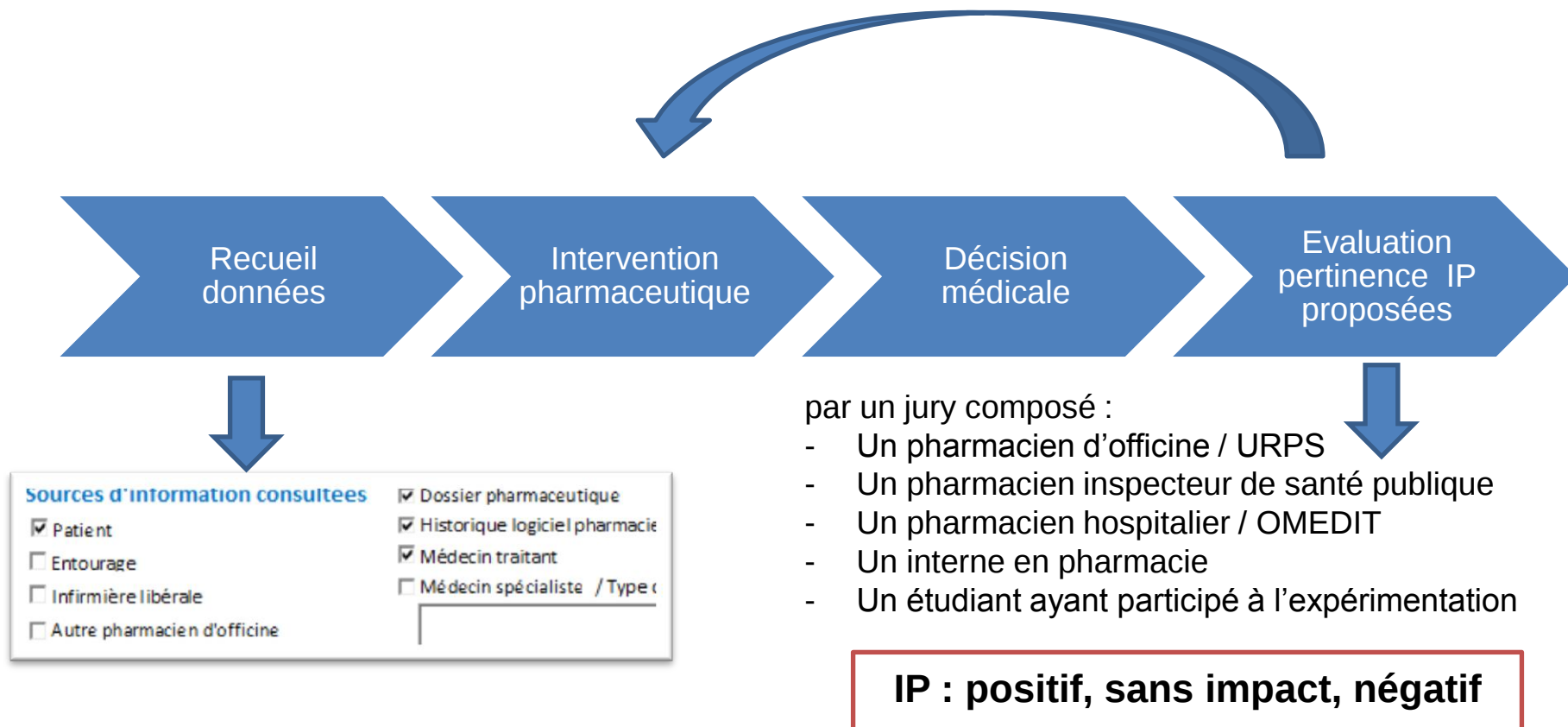
4.7 ☐ Non acceptation par le patient

5 - ORDONNANCE :

5.1 ☐ Classée

5.2 ☐ Transmise au prescripteur

Schéma de l'étude



RESULTATS

Description de la population étudiée

Age / Sexe

248 patients de 62 officines de Lorraine :

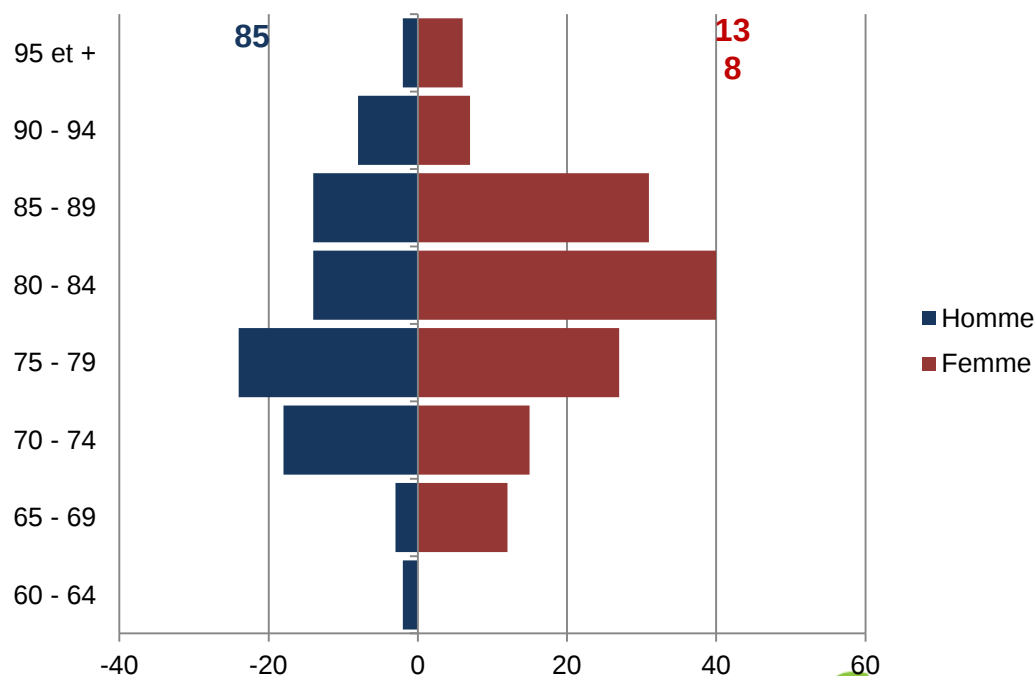
sexe ratio H/F = 0,6

Femmes : majorité de patients ayant entre 80 et 84 ans

Hommes : entre 75 et 79 ans

Pyramide des âges

N = 223 (NR = 25)

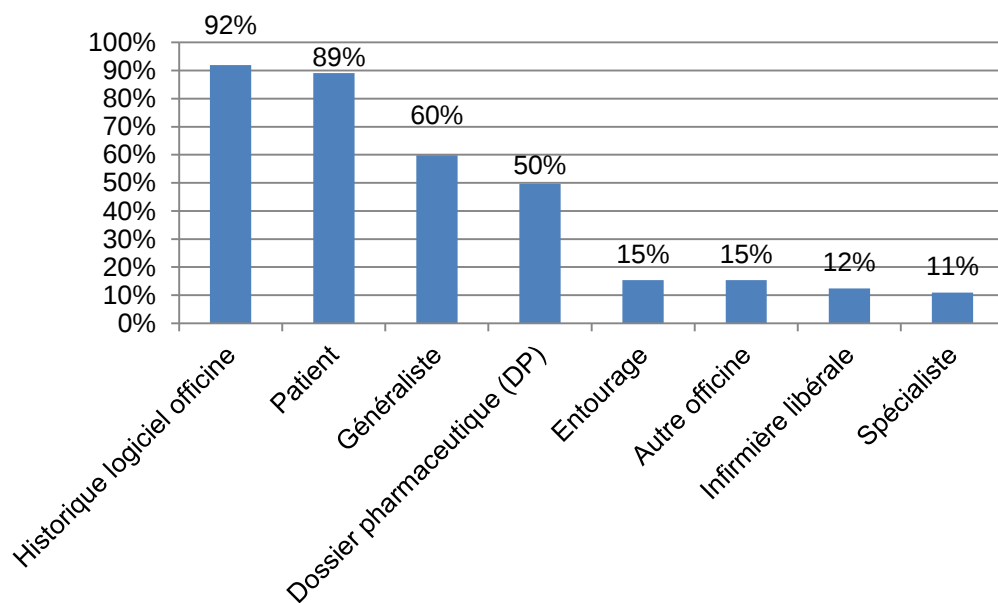


RESULTATS

Description de la population étudiée

N= 137 (NR = 111)

Sources consultées



Nb de sources consultées	Nombre de patients
1	6
2	44
3	54
4	15
5	13
6	2
7	3

64% des patients
ont été conciliés
avec 3 sources
ou +

RESULTATS

Description de la population étudiée

Observance selon le score de Girerd pour 196 patients (NR = 52)

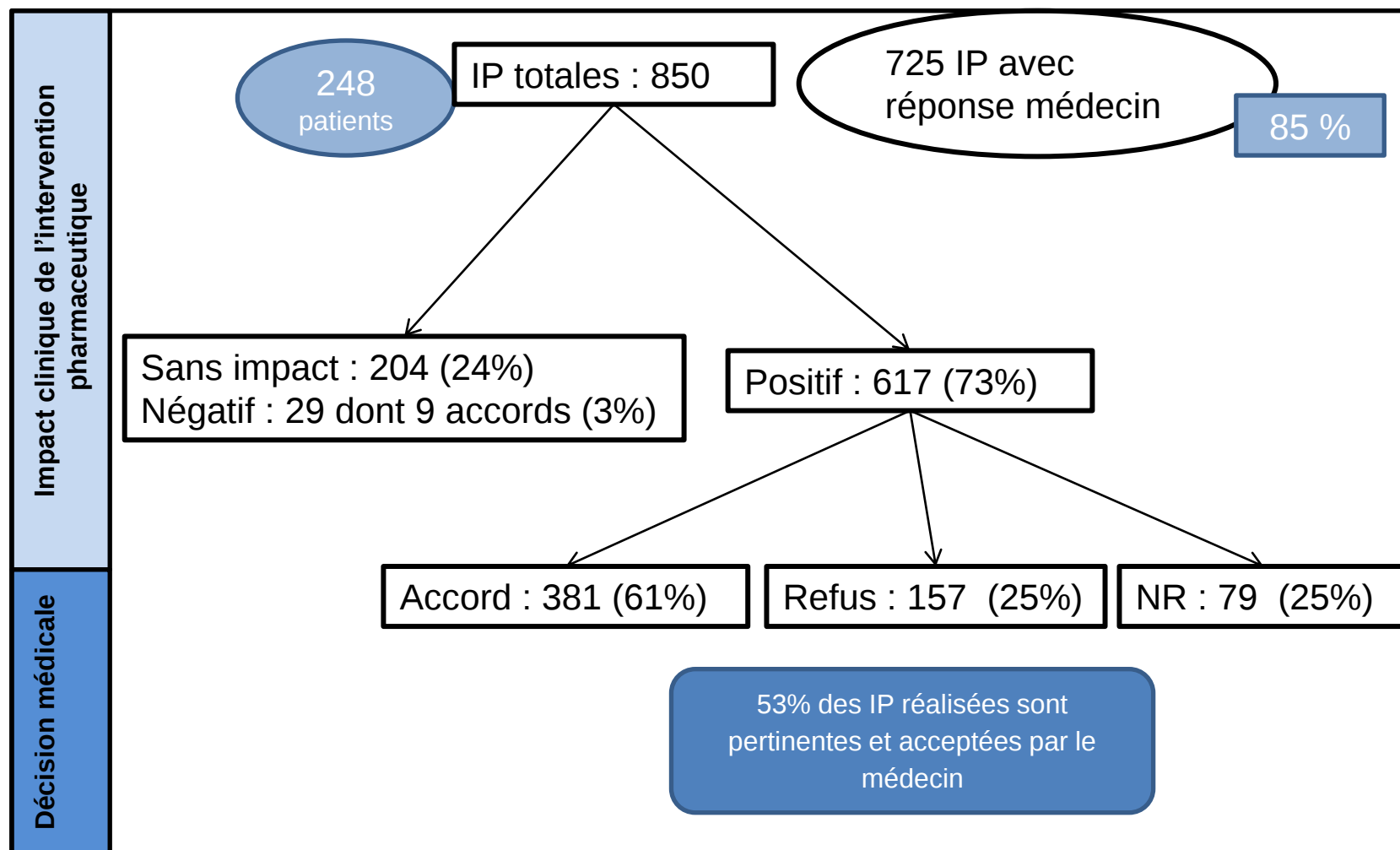
Observance (score de Girerd)	Nb Patients
Bon Observant	53%
Non observant mineur	38%
Non observant	9%

Contexte ayant motivé l'inclusion du patient à l'étude pour 164 patients (NR = 84)

Contexte	Patients
Sortie hospitalisation	6%
A la demande du médecin traitant	12%
Doute sur l'observance	13%
Polymédication	55%
Autre	13%

RESULTATS

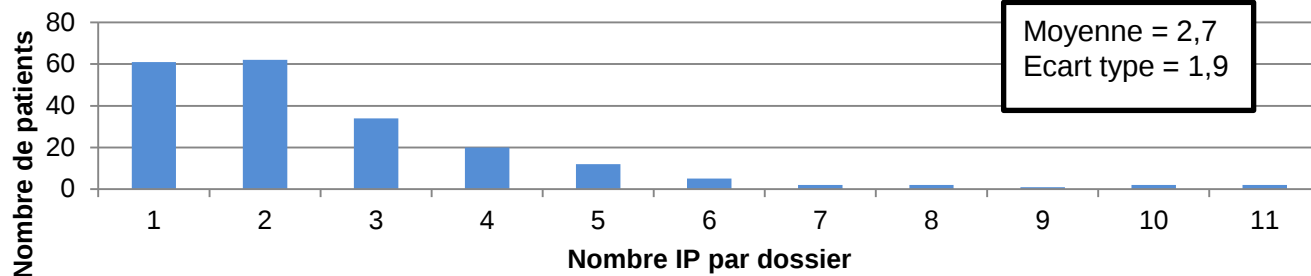
Analyse pharmaceutique



RESULTATS

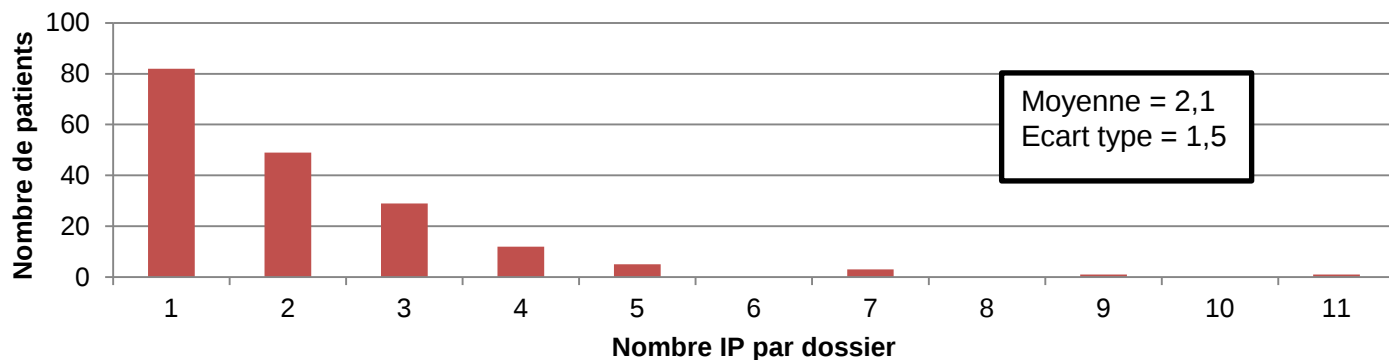
interventions pharmaceutiques jugées pertinentes

Nombre IP pertinentes par dossier



Ce dispositif favorise la réalisation d'interventions pharmaceutiques pertinentes.

Nombre IP pertinentes et accordées par le médecin par dossier



Ce dispositif entraine en moyenne 2 modifications pertinentes et acceptées par le médecin

RESULTATS

Taux d'acceptabilité des médecins en fonction du type d'interventions pharmaceutiques

Type d'IP selon SFPC	Nb IP Totales	Taux d'acceptabilité IP Totales		Nb IP pertinentes	% IP pertinentes	Taux d'acceptabilité IP pertinentes	
		% accord	% refus			% accord	% refus
1.1 Non conformité / contre indication aux référentiels	141	54%	46%	117	83%	52%	48%
1.2 Problème de posologie	55	75%	25%	43	78%	77%	23%
1.3 Interaction médicamenteuse	123	72%	28%	72	59%	75%	25%
1.4 Effet indésirable	65	71%	29%	51	78%	67%	33%
1.5 Oubli de prescription	34	97%	3%	27	79%	100%	0%
1.6 Médicament ou DM non reçu par le patient	37	84%	16%	25	68%	84%	16%
1.7 Prescription d'un médicament non justifié	107	60%	40%	94	88%	65%	35%
1.8 Redondance	35	71%	29%	33	94%	73%	27%
1.9 Prescription non conforme	60	88%	12%	40	67%	88%	13%
1.10 Pharmacodépendance	18	78%	22%	17	94%	82%	18%
1.11 Monitoring à suivre	50	92%	8%	19	38%	89%	11%
Total général	725 (et NR =125)	71%	29%	538 (et NR = 79)	74%	71%	29%

RESULTATS

Taux d'acceptabilité du médecin par classe ATC

Classe ATC	Nb IP	Taux d'acceptabilité du médecin par classe ATC
N05B - ANXIOLYTIQUES	72	67%
A02B - MEDICAMENTS POUR LE TRAITEMENT DE L'ULCERE PEPTIQUE	43	63%
N05C - HYPNOTIQUES ET SEDATIFS	36	72%
B01A - ANTITHROMBOTIQUES	30	83%
C10A - HYPOCHOLESTEROLEMIANTS ET HYPOTRIGLYCERIDEMIANTS	26	69%
N02B - AUTRES ANALGESIQUES ET ANTIPYRETIQUES	25	80%
A10B - ANTIDIABETIQUES, INSULINES EXCLUES	23	74%
N06A - ANTIDEPRESSEURS	23	57%
A06A - LAXATIFS	17	88%
C07A - BETABLOQUANTS	17	82%
N02A - OPIOIDES	15	80%
M01A - ANTIINFLAMMATOIRES, ANTIRHUMATISMAUX, NON STEROIDIENS	14	64%
N05A - ANTIPSYCHOTIQUES	14	57%
C01B - ANTIARYTHMIQUES, CLASSE I ET III	13	54%
C02A - ADRENOLYTIQUES A ACTION CENTRALE	12	75%

RESULTATS

CAS CLINIQUE

Nom de tous les produits pris	Dosage	Forme	Fréquence/posologie				
recueil du 05/05/2017			M	M	S	N	durée
DUOPLAVIN	75 mg/75 mg	cpr	1				
KARDEGIC	75 mg	pdr sol buv		1			
PROCORALAN	5 mg	cpr	1		1		
KALEORID LP	1 000 mg	cpr LP	1				
GLIBENCLAMIDE	2.5 mg	cpr séc	1		1		
STAGID,	700 mg	cpr séc	1	1	1		
PANTOPRAZOLE	40 mg	cpr GR			1		
PAROXETINE	20 mg	cpr séc	1				
VOLTARENE LP	75 mg	cpr LP		1			
ZECLAR	250 mg	cpr	1		1		7 j

Femme
85 ans
65 kg

Allergie : non

Contexte : bilan réalisé à la demande du médecin traitant

Observance (score Girerd) : bon observant

Antécédents médicaux :

IDM ou insuffisance coronarienne

Diabète

Dépression

Règles hygiéno-diététiques :

Alcool/tabac : non

Remarques par rapport au traitement :

Ne comprend pas l'utilité de Kaleorid

Automédication : paracétamol

RESULTATS

CAS CLINIQUE

thérapeutique Nom/DCI/Dosage/Forme/Nom labo	Unité prise	(par unité)					du traitement	problèmes liés à la thérapeutique (Fiche IP)	pharmaceutique (Fiche IP)	Proposition pharmaceutique
		M	M	S	N	Autre				
DUOPLAVIN 75 mg/75 mg, cpr	Comprimés	1								
KARDEGIC 75 mg, pdr pr sol buv, sachet	Sachets		1					1.8 Redondance	3.7 Arrêt / Refus de délivrance	Arrêt d'un des deux médicaments car redondance de principe actif et usage des deux non justifiés. Après avis auprès du cardiologue de la patiente : on propose de garder uniquement le Duoplavin
PROCORALAN 5 mg, cpr	Comprimés	1		1						
KALEORID LP 1 000 mg, cpr à libération prolongée	Comprimés	1								
GLIBENCLAMIDE 2.5 mg MYLAN, cpr séc	Comprimés	1		1						
STAGID 700 mg, cpr séc	Comprimés	1	1	1						
PANTOPRAZOLE 40 mg MYLAN, cpr gastro-résistant	Comprimés			1						
PAROXETINE 20 mg MYLAN, cpr séc	Comprimés	1								
VOLTARENE LP 75 mg, cpr à libération prolongée	Comprimés		1					1.3 Interaction médicamenteuse	3.6 Changement de médicament alternative thérapeutique	AINS et Duoplavin - Kardégic : majoration du risque ulcérogène et hémorragique digestif
ZECLAR 250 mg, cpr	Comprimés	1		1			7 JOURS	1.1 Contre-indication Non conformité aux réf	3.6 Changement de médicament alternative thérapeutique	Contre indication entre le ZECLAR et la Procoralan 5 mg. Augmentation des concentrations plasmatiques de l'ivabradine et par conséquent de ses effets indésirables (inhibition de son métabolisme hépatique par l'inhibiteur)

RESULTATS

CAS CLINIQUE

Médicamentisation par classe thérapeutique Nom/DCI/Dosage/Forme/Nom labo	Unité prise	Posologie (par unité)					Durée du traitement	Accord Refus	Remarque
		M	M	S	N	Autre			
DUOPLAVIN 75 mg/75 mg, cpr	Comprimés	1							
KARDEGIC 75 mg, pdr pr sol buv, sachet	Sachets		1					Accord	Arrêt du Kardégic 75 mg
PROCORALAN 5 mg, cpr	Comprimés	1		1					
KALEORID LP 1 000 mg, cpr à libération prolongée	Comprimés	1							
GLIBENCLAMIDE 2.5 mg MYLAN, cpr séc	Comprimés	1		1					
STAGID 700 mg, cpr séc	Comprimés	1	1	1					
PANTOPRAZOLE 40 mg MYLAN, cpr gastro-résistant	Comprimés			1					
PAROXETINE 20 mg MYLAN, cpr séc	Comprimés	1							
VOLTARENE LP 75 mg, cpr à libération prolongée	Comprimés		1					Accord	Médicament utilisé par la patiente pour les douleurs.
ZECLAR 250 mg, cpr	Comprimés	1		1			7 JOURS	Accord	Changement par de l'Ofloxacin 200 mg, 1 matin 1 soir, 5 jours

Enseignements et perspectives, suite à la réalisation d'une enquête auprès des étudiants

- Intérêt du bilan de médication en officine chez la personne âgée démontrés dans un cadre expérimental
- Rôle pédagogique de réflexion conjointe ; partage des bonnes pratiques de prise en charge de la personne âgée
- **Facteurs clés de réussite pour intégration dans la pratique... :**
 - Prioriser les niveaux d'intervention parmi la fiche IP et les référentiels
 - Communication en amont auprès des médecins
 - Formation conjointe pharmaciens et les médecins aux bonnes pratiques et référentiels de prise en charge des patients âgées ; mission collaboration médecin-pharmacien

👉 Une opportunité de renforcer le rôle de professionnel de santé du pharmacien

Merci de votre attention

Des questions?



BACKUP

Bilan de médication

Avenant n° 11 à la convention nationale organisant les rapports entre les pharmaciens titulaires d'officine et l'assurance maladie

Bilan de médication

La première année :

- un entretien de recueil des informations au cours duquel le pharmacien, d'une part, explique au patient l'objectif du bilan de médication et son intérêt dans le cadre de l'amélioration de sa prise en charge en lien avec son médecin traitant et, d'autre part, procède au recensement de l'ensemble des traitements prescrits ou non ;
- l'analyse des traitements prescrits ou non du patient, effectuée à partir de l'ensemble des traitements recensés lors de l'entretien de recueil. Le pharmacien y procède en dehors de la présence du patient. Il formalise ses conclusions et recommandations qui devront être intégrées au dossier médical partagé du patient, dès lors que ce dernier est ouvert et accessible, et transmises au(x) prescripteur(s) en privilégiant la messagerie sécurisée de santé aux fins d'obtenir l'avis de ces derniers sur les recommandations susceptibles d'impacter leurs prescriptions ;
- un entretien « conseil » au cours duquel le pharmacien fait part au patient des conclusions de son analyse et de l'échange intervenu avec son ou ses prescripteurs. Le pharmacien délivre au patient les conseils adaptés en termes de prise des traitements et de bon usage des médicaments, notamment, et l'invite à consulter son ou ses prescripteurs lorsque l'adaptation des traitements est validée par ces derniers ;
- le suivi de l'observance des traitements.

Schéma de l'étude

Modalités de réévaluation des IP
Post expérimentation pour juger de la pertinence des interventions
proposées

	Définition
POSITIF	<u>Amélioration de la PECM :</u> - Recommandation selon RCP ou autres référentiels validés par des sociétés savantes et faisant consensus - Amélioration directe de la PECM du patient suite à cette IP Doit pouvoir : - justifier un appel au médecin, - engendrer une modification directe de la prise en charge thérapeutique du patient (s'il s'agit d'une demande de suivi thérapeutique c'est parce qu'une nouvelle association ou un contexte clinique particulier nécessite un monitoring).
SANS IMPACT	<u>Sans amélioration immédiate de la PECM :</u> - Notion de présomption : Amélioration probable pour le patient mais qui ne peut - être vérifiée - Sans impact immédiat dans la PECM - Amélioration administrative mais pas de plus-value pour le patient
NEGATIF	<u>Intervention préjudiciable dans la PECM du patient:</u> - en fonction des recommandations de bonnes pratiques - en fonction du tableau clinique propre au patient (ex arrêt IPP n'est pas applicable à tous les patients) Pour l'ensemble des dossiers jugés négatifs il y a eu un second tour de présentation aux autres membres du jury